

**NOMBRE DE MEMBRES :**

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Ayant pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 08/04/2025

**DELIBERATION N° 020-2025**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le quatorze avril à 18 heures 30,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Yves ROBIN, maire.

**Présents :** Lucienne ANDRIEU, Séverine ARGELLIES, Patricia ARNOLD, Jean-Luc CARMINATI, Christine FERRET, Bernadette GUIRAUD, Marie-France MAUREL, André RIGAL, Yves ROBIN, Laurent RUDELLE et Fabien SCHURRER

**Absents :** Guillaume CIANCIO, Cindy CIECIERSKI, Christophe MAUREL et Malvine MORERA.

**Pouvoirs :** Cindy CIECIERSKI qui donne pouvoir à Séverine ARGELLIES  
Christophe MAUREL qui donne pouvoir à Marie-France MAUREL  
Malvine MORERA qui donne pouvoir à Patricia ARNOLD

Marie-France MAUREL a été nommée secrétaire de séance, conformément à l'art. 2121-15 du CGCT.

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 88,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

Vu le tableau des emplois de la commune du Pujol-sur-Orb,

Monsieur le Maire rappelle que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés et gérés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer le tableau de l'effectif, Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création d'un poste d'ATSEM

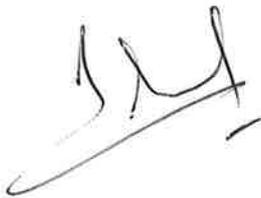
FILIERE ADMINISTRATIVE	TEMPS DE TRAVAIL	NBRE POSTES	OBSERVATION
Attaché	Temps complet	1	Non pourvu
Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> classe	Temps complet	1	Pourvu
Adjoint Administratif Principal 1 <sup>ère</sup> classe	Temps complet	3	Pourvus
FILIERE SOCIALE	TEMPS DE TRAVAIL	NBRE POSTES	OBSERVATION
ATSEM Agent de Maîtrise	Temps complet	2	Non pourvu
FILIERE TECHNIQUE	TEMPS DE TRAVAIL	NBRE POSTES	OBSERVATION
Adjoint Technique	Temps complet	6	Pourvus
Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	Temps complet	2	Pourvus
Adjoint Technique Principal 1 <sup>ère</sup> classe	Temps complet	1	Pourvu

**Le Conseil Municipal, Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré,  
Par 14 voix POUR, 0 VOIX Contre, 0 ABSTENTION à l'unanimité**

**ADOpte** la proposition de Monsieur le Maire,

**DECIDE** de modifier comme expliqué ci-dessus le tableau des emplois.

Le secrétaire de séance  
Marie-France MAUREL



Ainsi fait et délibéré.  
Pour extrait conforme,  
Yves ROBIN, maire

